



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 8 juin 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint et M^c Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2011-958

SOUSSION 2011 SI 078 - MAISON DU CITOYEN - AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE RÉUNION - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Construction Lovail inc., 109, chemin Rivermead, Gatineau, Québec, J9H 5W5 pour les travaux d'aménagement d'une salle de réunion à la Maison du citoyen pour un montant total de 26 200 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 18 avril 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79990-756-79428	24 639,61 \$	Projets d'infrastructures du PTI - Boutique du silence
04-13493	1 149,88 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	410,51 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-959

SOUSSION 2011 SP 008 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - COLLECTEUR MONDOUX, PHASE 6 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Outabec Construction (1991), 1655, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6 pour la réfection des services municipaux – Collecteur Mondoux, phase 6, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 1 557 313,74 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 10 mai 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

L'exécution des travaux à l'intérieur des emprises de rue est toutefois conditionnelle à l'obtention d'un certificat d'autorisation du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parc.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30673-012-79429	838 965,54 \$	Réfection et amélioration des réseaux d'égouts et d'aqueduc - Collecteur Mondoux, phase 6
06-30674-024-79430	650 000,00 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier – Secteur de Gatineau - Collecteur Mondoux, phase 6 - Rues Raymond et Duquette
04-13493	68 348,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-960

SOUSSION 2011 SP 075 - AMÉNAGEMENT DES PARCS MARTIN-PERRIER ET WOODS - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER ET DE LUCERNE - STEFAN PSENAK ET ANDRÉ LAFRAMBOISE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Entreprises M.C.M. Lacasse inc., 51, chemin Saint-Columban, Gatineau, Québec, J8R 3K7 pour les travaux d'aménagement d'aires de jeux dans les parcs Martin-Perrier et Woods, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 220 263,73 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et ses soumissions déposées en date du 28 avril 2011, cette dernière ayant déposé les plus basses soumissions conformes reçues pour ces deux parcs.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11011-003-79431	124 857,46 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Martin-Perrier
18-11011-001-79432	85 739,22 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Woods
04-13493	9 667,05 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adopté

CE-2011-961*

SOUSSION 2011 SP 043 - SERVICES PROFESSIONNELS - RÉFECTION DU CHEMIN PINK ET DU BOULEVARD LORRAIN - DISTRICT ÉLECTORAUX DE DESCHÊNES ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - ALAIN RIEL ET YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

D'adjuger un contrat à la firme Groupe SM inc., 490, boulevard Saint-Joseph, bureau 402, Gatineau, Québec, J8Y 3Y7 pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis ainsi que la surveillance en résidence de travaux de réfection de la chaussée d'une partie du chemin Pink et d'une partie du boulevard Lorrain pour un montant total approximatif de 134 716,31 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 4 mai 2011, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de

sélection, le tout, conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

D'autoriser la firme Groupe SM inc. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux, aux autorités compétentes en la matière.

D'autoriser la firme Groupe SM inc. à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Le trésorier est autorisé à puiser à même le Fonds local de réfection des voies publiques, au poste budgétaire 05-91600, les sommes nécessaires et à effectuer les écritures comptables pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
Fonds des dépenses en immobilisations	128 803,81 \$	Services professionnels - Réfection du chemin Pink et du boulevard Lorrain
04-13493	5 912,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adopté

CE-2011-962

SOUSSION 2011 SP 133 - SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE ET DE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - RÉFECTION DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUTS ET DE CHAUSSÉE 2011 - GROUPE 2

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe Qualitas inc., 420, boulevard Maloney Est, Bureau 6, Gatineau, Québec, J8P 1E7 pour la fourniture de services professionnels de laboratoire et contrôle des matériaux dans le cadre du projet de réfection de conduites d'eau potable et d'égouts et de chaussée 2011 – Groupe 2, et ce, pour un montant total approximatif de 508 200,29 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 4 mai 2011, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30122-007-79433	18 091,87 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Pavage - Sentiers et passages
06-30612-004-79434	24 811,72 \$	Plan et devis - Phase 2 du boulevard Maloney Est et aménagement du sentier Cité-des-Jeunes
06-30613-017-79435	1 809,18 \$	Réfection du réseau routier - Pavage - Secteur Achbar
06-30613-021-79436	3 618,37 \$	Réfection du réseau routier - Travaux ponctuels
06-30614-012-79437	904,60 \$	Réfection - Égouts, aqueduc et bassins de rétention - Secteur Achbar - Égouts
06-30614-013-79438	904,60 \$	Réfection - Égouts, aqueduc et bassins de rétention - Secteur Achbar - Aqueduc
06-30614-022-79439	1 809,19 \$	Réfection - Égouts, aqueduc et bassins de rétention - Travaux ponctuels - Égouts
06-30614-023-79440	1 809,19 \$	Réfection - Égouts, aqueduc et bassins de rétention - Travaux ponctuels - Aqueduc

06-30615-009-79441	41 352,86 \$	Boulevard de la Cité-des-Jeunes - Laboratoire
06-30627-001-79442	2 067,64 \$	Stabilisation de terrains sur la rue Lafrance - Stabilisation de terrains
06-30627-001-79443	5 169,11 \$	Stabilisation de terrains sur la rue Lafrance - Stabilisation de terrains
06-30640-004-79444	19 384,15 \$	Travaux de réfection – Égouts, aqueduc - Égouts et bassin - Touraine
06-30640-005-79445	19 384,16 \$	Travaux de réfection – Égouts, aqueduc - Aqueduc et bassin - Touraine
06-30640-008-79446	15 507,32 \$	Travaux de réfection – Égouts, aqueduc - Égouts et bassin - Roméo-Lorrain
06-30640-009-79447	15 507,32 \$	Travaux de réfection – Égouts, aqueduc - Aqueduc et bassin - Roméo-Lorrain
06-30647-017-79448	18 091,87 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Secteur sud du chemin de la Savane et des Promenades
06-30648-005-79449	9 045,94 \$	Construction et amélioration des réseaux - Secteur de Gatineau - Égouts
06-30648-006-79450	9 045,94 \$	Construction et amélioration des réseaux - Secteur de Gatineau - Aqueduc
06-30650-002-79451	5 169,11 \$	Chemins en gravier et ponts - Ponts
06-30650-002-79452	2 067,64 \$	Chemins en gravier et ponts - Ponts
06-30661-002-79453	14 473,50 \$	Aménager des pistes multifonctions - Cheval-Blanc
06-30673-012-79454	41 352,86 \$	Réfection et amélioration des réseaux d'égouts et d'aqueduc - Collecteur Mondoux, phase 6
06-30673-015-79455	7 753,66 \$	Réfection et amélioration des réseaux d'égouts et d'aqueduc - Bouclage et aqueduc - Hôpital à des Dunes
06-30674-018-79456	71 954,59 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Travaux ponctuels
06-30674-027-79457	49 625,00 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Travaux ponctuels
06-30674-032-79458	2 479,00 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Secteur de Buckingham - Donaldson, phase 1
06-30674-039-79459	41 352,86 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Réfection du boulevard Maloney - Ing-11-093
15-11001-002-79460	7 236,75 \$	Sentiers récréatifs - Divers sites - Route 148 à Masson-Angers
18-10002-025-79461	10 338,22 \$	Honoraires professionnels - Mesures d'atténuation de vitesse 2011 - Lots 1 et 2
18-90056-002-79462	8 270,57 \$	District électoral du Versant - Réfection de la rue Hurd
02-30120-411-79463	5 169,12 \$	Division des réseaux et aménagement urbain - Services professionnels et de génie
18-11001-017-79464	10 338,22 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - Autres projets
04-13493	22 304,16 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-963

SOUSSION 2011 SP 004 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - RUE PARKER, ENTRE LES RUES DU PATRIMOINE ET LORD-AYLMER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEFAN PSENAK

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 6369472 Canada inc. / Équinoxe JMP, 1651, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6 pour la réfection des services municipaux - Rue Parker, entre les rues du Patrimoine et Lord-Aylmer, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 919 117,05 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 4 mai 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

L'exécution des travaux à l'intérieur des emprises de rue est toutefois conditionnelle à l'obtention d'un certificat d'autorisation du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parc.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30673-001-79465	219 694,18 \$	Réfection et amélioration des réseaux d'égouts et d'aqueduc - Rue Parker – Égouts
06-30673-002-79466	219 694,18 \$	Réfection et amélioration des réseaux d'égouts et d'aqueduc - Rue Parker – Aqueduc
06-30674-005-79467	439 390,01 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Aylmer - Rue Parker - Autre patrimoine et Lord-Aylmer
04-13493	40 338,68 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-964

SOUSSION 2011 SP 132 - ATELIERS MUNICIPAUX DE HULL - AGRANDISSEMENT DE L'ENTREPÔT DE DÉGLAÇANT – SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme DLS Construction inc., 406, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau, Québec, J9A 1M5 pour l'agrandissement de l'entrepôt de déglacant aux ateliers municipaux de Hull, pour un montant total de 75 000 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 11 mai 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11016-001-79468	71 708,36 \$	Ateliers - Secteur de Hull - Agrandissement de l'entrepôt de déglacant - Agrandissement de l'entrepôt de déglacage
04-13493	3 291,64 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-965

INDEMNISATION POUR LES PARTIES HORS-CONCOURS DES OLYMPIQUES DE GATINEAU TENUES À L'ARÉNA BARIBEAU LES 22 ET 27 AOÛT 2010

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture du centre Robert-Guertin a dû être repoussée au 7 septembre 2010 suite à un bris mécanique;

CONSIDÉRANT QUE les parties hors-concours des 22 et 27 août 2010 ont dû être jouées dans un autre aréna que le centre Robert-Guertin;

CONSIDÉRANT QUE l'aréna Baribeau, qui a été retenu pour jouer les deux parties hors-concours des Olympiques, n'a qu'une capacité de 1 200 spectateurs;

CONSIDÉRANT QUE les droits d'exclusivité des concessions de l'aréna Baribeau appartiennent déjà à d'autres organismes;

CONSIDÉRANT QUE le déménagement des parties hors-concours à Baribeau a occasionné une perte de revenus aux Olympiques au niveau des concessions et de la vente des billets;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation de la LHJMQ oblige un système vidéo et que celui-ci a dû être déménagé du centre Robert-Guertin à l'aréna Baribeau et que ce transfert a occasionné des frais pour les Olympiques de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte :

- de verser aux Olympiques de Gatineau une indemnisation pour la perte de revenus des concessions et de la vente de billets pour les joutes des 22 et 27 août 2010 et lors de l'incendie du mois d'avril 2009.
- de rembourser également les frais pour le déménagement du système vidéo en vertu des règlements de la LHJMQ.
- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque d'indemnisation au montant total de 15 000 \$ à l'ordre de : Les Olympiques de Gatineau, 125, rue Carillon, C.P. 1251, succursale Hull, Gatineau, Québec, J8X 3X7, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71010-499	2 340 \$	Direction des loisirs, des sports et du développement des communautés - Autres services techniques
05-13110	12 660 \$	Comptes à payer - Général

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-966

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR L'UTILISATION DU BÂTIMENT GILMOUR HUGHSON CIE POUR LA MAISON DU VÉLO

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau et la Commission de la capitale nationale sont les propriétaires de sentiers récréatifs qu'ils exploitent conjointement sur le territoire de la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le service d'une halte à la Maison Gilmour Hughson (Maison du vélo) est offert depuis 1996 pour les utilisateurs des sentiers récréatifs;

CONSIDÉRANT QUE l'entente entre la Ville et la Commission pour l'utilisation de la Maison Gilmour Hughson (Maison du vélo) doit être renouvelée :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve « l'Entente pour l'utilisation du bâtiment Gilmour Hughson Cie » accordée par la Commission de la capitale nationale pour la Maison Gilmour Hughson dans le but d'y exploiter la Maison du vélo.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer « l'Entente pour l'utilisation du bâtiment Gilmour Hughson Cie ».

Les fonds à cette fin, au montant approximatif de 2 000 \$ par année, seront pris à même le poste budgétaire 02-19990 - Édifices - Édifices loués à des tiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-967

AUTORISER LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE RELATIVE À LA PATROUILLE DES SENTIERS RÉCRÉATIFS

CONSIDÉRANT QUE la Ville et la Commission de la capitale nationale ont développé un réseau de sentiers récréatifs;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme à but non lucratif, Vélo-services, s'est donné comme mandat de patrouiller les sentiers récréatifs de la ville et de la Commission de la capitale nationale;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la capitale nationale désire contribuer financièrement à la réalisation du mandat de l'organisme :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou l'assistant greffier à signer l'entente à intervenir avec la Commission de la capitale nationale concernant la patrouille des sentiers récréatifs de la Commission de la capitale nationale par l'organisme Vélo-services.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-968

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 20 – 170 132,64 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 20 – 5 972,63 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 17 – 2 425 954,46 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 20, la liste des réquisitions numéro 20 ainsi que la liste des embauches numéro 17 :

Numéros des listes	Description	Montants	Périodes
Liste PD numéro 20	Pièces de comptes à payer	170 132,64 \$	23 au 27 mai 2011
Liste des réquisitions numéro 20	Pièces de comptes à payer	5 972,63 \$	23 au 27 mai 2011
Liste des embauches numéro 17	Embauche de personnel temporaire	2 425 954,46 \$	16 au 20 mai 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-969 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-19 POUR UN MONTANT TOTAL DE 618 444,84 \$ POUR LA PÉRIODE DU 12 AU 18 MAI 2011**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-19 d'un montant de 618 444,84 \$ pour la période du 12 au 18 mai 2011.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-970 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-20 POUR UN MONTANT TOTAL DE 283 228,24 \$ POUR LA PÉRIODE DU 19 AU 25 MAI 2011**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-20 d'un montant de 283 228,24 \$ pour la période du 19 au 25 mai 2011.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-971 **SOUMISSION 2011 SI 176 - FOURNITURE DE SACS DE PAPIER BIODÉGRADABLES POUR LES MATIÈRES COMPOSTABLES – SERVICE DES FINANCES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Sac au Sol inc., 201, boulevard Richmond, Napanee, Ontario, K7R 3Z9 pour la fourniture de sacs de papier biodégradables pour les matières compostables, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total annuel approximatif de 25 633,13 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 16 mai 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat est d'une durée d'un an avec possibilité de prolongement pour une période additionnelle d'un an, et ce, aux mêmes conditions.

Les fonds à cette fin au montant total annuel approximatif de 25 633,13 \$, incluant les taxes, seront pris à même les divers postes budgétaires d'inventaire.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-972 **SIGNATURE - CESSION DE SERVITUDE POUR DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS ET AUTRES**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de développements résidentiel, commercial ou industriel réalisés par des promoteurs, la Ville de Gatineau doit céder des servitudes, d'aqueduc, d'égouts, de passage ou d'utilités publiques en faveur des promoteurs, Hydro-Québec, Bell, Vidéotron ou autres compagnies offrant des services publics;

CONSIDÉRANT QUE pour accélérer le cheminement de ce type de servitudes, il y a lieu d'obtenir une autorisation générale pour la signature de ces contrats :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer tous les contrats relatifs à des cessions de servitude pour des services d'aqueduc, d'égouts, de passage ou d'utilités publiques consenties en faveur des promoteurs, Hydro-Québec, Bell, Vidéotron ou toutes autres compagnies offrant des services publics au prix nominal de 1 \$, et ce, dès leur approbation par le service concerné.

Cette autorisation est valable pour le terme du conseil qui se termine au mois de novembre 2013.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-973

SOUSSION 2011 SP 152 - SERVICE DE CAPTATION ET DE TÉLÉDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens, journalistes, fonctionnaires municipaux et autres intervenants suivent le déroulement des réunions à partir du Web ou de la télédiffusion, ce qui leur permet d'être au fait des dernières orientations et décisions prises par les élus;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permet de maintenir et d'accroître la culture de participation citoyenne aux affaires municipales et qu'il y a lieu de signer une nouvelle entente :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Vidéotron s.e.n.c., 190, rue d'Edmonton, Gatineau, Québec, J8Y 3S6, pour la captation et la télédiffusion des séances du conseil pour un montant total de 119 621,25 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 9 mai 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une période de trois ans débutant le 30 août 2011.

À moins d'un avis écrit préalable d'au moins trois mois de la date d'expiration du contrat dûment signifié par une des parties à l'autre partie, le contrat pourra être renouvelé aux mêmes termes et conditions, sans ajustement de prix, et sans aucune indexation, et ce, pour une période additionnelle de trois ans.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets 2012, 2013, 2014 et 2015, 2016 et 2017, s'il y a lieu, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19510-514-79469	12 707,92 \$	Communications - Location - Équipements informatiques
04-13493	583,33 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-974 **SUBVENTION DE 200 \$ - HARMONIE LA FUGUE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'Harmonie La Fugue, à l'attention de madame Nathalie Bellerive, 1333, rue de Dolbeau, Gatineau, Québec, J8R 2V1, à titre de subvention pour leurs activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin – De Buckingham – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-975 **SUBVENTION DE 200 \$ - MAISON DE LA FAMILLE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 16 SEPTEMBRE 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de la Maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre, 321, avenue de Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2G4, à titre de subvention dans le cadre d'une activité bénéfice qui aura lieu le 16 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-976 **SUBVENTION DE 1 275 \$ À L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS DU VIEUX-GATINEAU POUR LE FESTIVAL DE BOÎTES À SAVON DU 9 AU 11 SEPTEMBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 275 \$ à l'ordre de l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau (AGAP), 321 B, rue Notre-Dame, 2^e étage, Gatineau, Québec, J8P 1L2, à titre de subvention pour le Festival de boîtes à savon du 9 au 11 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79931-972	50 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

02-79932-972	50 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79938-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull–Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972	25 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Luc Angers – De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79943-972	200 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	200 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin – De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-977

**SUBVENTION DE 600 \$ - MAISON D'ACCUEIL MUTCHMORE - DISTRICT
ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND–VANIER - PIERRE PHILION**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de la Maison d'accueil Mutchmore, à l'attention de madame Johanne Riel, directrice générale, 142, rue Mutchmore, Gatineau, Québec, J8Y 3T7, à titre de subvention pour le camp de jour de juillet.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	600 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-978

SUBVENTION DE 1 500 \$ - FESTIVAL L'OUTAOUAIS EN FÊTE 2011 - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER ET DE DESCHÊNES - STEFAN PSENAK ET ALAIN RIEL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre du Festival l'Outaouais en fête, à l'attention de monsieur Jean-Paul Perreault, C. P. 449, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E7, à titre de subvention pour l'édition 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	1 000 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79931-972	500 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-979

SUBVENTION DE 625 \$ AU COMITÉ FÊTE DE LA PÊCHE OUTAOUAIS POUR LA FÊTE DE LA PÊCHE LE 11 JUIN 2011 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 625 \$ à l'ordre du Comité Fête de la Pêche Outaouais, 38, rue du Saguenay, Gatineau, Québec, J8P 7J6, à titre de subvention pour la fête de la pêche le 11 juin 2011 au Ruisseau de la Brasserie.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	200 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79944-972	25 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Carrefour-de- l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole champagne - de Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière – De Hull–Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Patrice Martin – De Wright–Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-980

SOUSSION 2011 SI 114 - AMÉNAGEMENT DU JARDIN COMMUNAUTAIRE REBOUL - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CS Terrec inc., 1764-A, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8R 1B5, pour l'aménagement du jardin communautaire Reboul, selon les prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 65 905,61 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 5 mai 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71432-419-79470	40 013,10 \$	Jardins communautaires - Autres services professionnels et administratifs
18-40035-011-79471	23 000,01 \$	Travaux d'immobilisation - District électoral de Hull-Val-Tétreau - Jardin communautaire Reboul
04-13493	2 892,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-981

SUBVENTION DE 1 000 \$ AU COMITÉ DES PARTENAIRES DU SECTEUR LE BARON POUR LA « FÊTE DE QUARTIER - AMUSONS-NOUS EN FAMILLE » LE 11 JUIN 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - LUC ANGERS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre du Comité des partenaires du secteur Le Baron, 448, rue de Pointe-Gatineau, porte 1, Gatineau, Québec, J8T 2B7, à titre de subvention pour la « Fête de quartier – Amusons-nous en famille » le 11 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	1 000 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-982

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER STEFAN PSENAK À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU LE 8 JUIN 2011 - 199,37 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Stefan Psenak à participer à une activité organisée par la Chambre de commerce de Gatineau le 8 juin 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 199,37 \$, taxes incluses, à l'ordre de la Chambre de commerce de Gatineau, 45, rue de Villebois, bureau 100, Gatineau, Québec, J8T 8J7 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	190,62 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
04-13493	8,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-983

**SUBVENTION ET PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE
ACTIVITÉ DU CLUB OPTIMISTE DE HULL - 10 AOÛT 2011 - 2 800 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Stefan Psenak, Maxime Tremblay, Pierre Phillion et Stéphane Lauzon à participer à une activité organisée par le Club Optimiste de Hull qui aura lieu le 10 août 2011.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 2 400 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 2 800 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Hull, C. P. 1185, succursale B, Gatineau, Québec, J8X 3X7 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	200 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79947-972	100 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	200 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	300 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	200 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	200 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	500 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79933-972	100 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	200 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-984

SOUSSION 2011 SI 160 - SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDE DE SENSIBILITÉ DU MARCHÉ DE L'HABITATION PAR RAPPORT À UNE AUGMENTATION DES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pierre Bélanger économiste, 6980, 35^e Avenue, Montréal, Québec, H1S 3H3 pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'une étude de sensibilité du marché de l'habitation par rapport à une augmentation des frais de développement pour un montant de 54 684 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 11 mai 2011, et ce, étant la seule soumission s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13320-419-79477	52 284 \$	Plan financier - Autres services professionnels et administratifs
04-13493	2 400 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 8 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-985

SOUSSION 2011 SP 079 - RÉFECTION DE CHAUSSÉE 2011 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction Edelweiss inc., 960, chemin Edelweiss, Wakefield, Québec, J0X 3G0 pour effectuer les travaux de réfection de chaussée de diverses rues de la ville sur la base des prix forfaitaires et unitaires présentés à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 4 553 656,37 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30674-026-79478	924 464,76 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier – Secteur de Gatineau - La Savane, de Maloney à Gréber
06-30674-013-79479	478 291,07 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier – Secteur de Hull - Labelle, de Dumas à Montclair
06-30674-015-79480	564 413,79 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier – Secteur de Hull - Boulevard du Mont-Bleu de fin 2008 à des Groseillers
06-30674-012-79481	805 981,03 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier – Secteur de Hull – Pink, de Saint-Raymond à la Sapinière
06-30674-014-79482	294 962,65 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier – Secteur de Hull - Saint-Joseph, du Havre à Chelsea

06-30674-023-79483	932 656,66 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau
18-11023-001-79484	353 033,17 \$	- Saint-Louis à l'autoroute 50 à Moreau Travaux d'entretien et immobilisations
04-13493	199 853,24 \$	- Entente CCN et Ville - Travaux d'entretien et immobilisations TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30674-014	95 981,03 \$		Travaux de réfection et aménagement réseau routier - Secteur de Hull
06-30674-012		95 981,03 \$	- Saint-Joseph, du Havre à Chelsea Travaux de réfection et aménagement du réseau routier – Secteur de Hull – Pink, de Saint-Raymond à la Sapinière.

Un certificat du trésorier a été émis le 8 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-986
Modifiée par la
résolution numéro
CE-2011-1136

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE PATSY BOUTHILLETTE AU COLLOQUE DE LA VILLE DE GATINEAU CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT LE 17 JUIN 2011 AU PALAIS DES CONGRÈS DE GATINEAU - 151,82 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Patsy Bouthillette à assister au Colloque de la Ville de Gatineau concernant le schéma d'aménagement et de développement le 17 juin 2011 au palais des congrès de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais, sur présentation des pièces justificatives, pour une dépense maximale de 151,82 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32335	145,16 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
04-13493	6,66 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 8 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-987

DEMANDE DE GRATUITÉ - CENTRE ROBERT-GUERTIN - COUPE PANAMÉRICAINNE DE VOLLEYBALL MASCULIN - DU 11 AU 19 JUIN 2011

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est, depuis 2008, la ville-hôtesse du centre d'entraînement permanent du volleyball masculin au Canada;

CONSIDÉRANT QUE lors du processus de candidature, la Ville de Gatineau a pris comme engagement d'accueillir deux événements par année au centre Robert-Guertin, et ce, sans frais pour Volleyball Canada;

CONSIDÉRANT QUE Volleyball Canada désire utiliser sans frais le centre Robert-Guertin pour tenir la Coupe panaméricaine du volleyball masculin, qui met en vedette certaines des équipes les mieux classées des zones de la NORCECA (Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes) et de l'Amérique du Sud;

CONSIDÉRANT QUE cet événement international de volleyball masculin est une épreuve de qualification pour la ligue mondiale de la FIVB (Fédération internationale de volleyball);

CONSIDÉRANT QU'un total de 10 pays ont confirmé leur présence au tournoi, dont les États-Unis, Porto-Rico, le Mexique, le Brésil, l'Argentine, le Venezuela, Panama, les Bahamas et la République dominicaine;

CONSIDÉRANT QUE cet événement d'envergure apporte une visibilité au rayonnement et des retombées économiques importantes pour la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE cet événement positionne Gatineau comme destination sportive de haut niveau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de libérer et d'assumer les frais de location et d'opération du centre Robert-Guertin, du 11 au 19 juin 2011, pour la tenue de la Coupe panaméricaine du volleyball masculin, organisée par Volleyball Canada.

Les coûts estimés de cette gratuité sont évalués à 57 375 \$.

Adoptée

CE-2011-988

SOUSSION 2011 SI 188 - REMPLACEMENT DU REFROIDISSEUR À SAUMURE AU CENTRE SPORTIF DE BUCKINGHAM - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Cimco Réfrigération, 93, rue Hines, unité 7, Kanata, Ontario, K2K 2M5 pour le remplacement du refroidisseur à saumure au centre sportif de Buckingham pour un montant total de 42 778 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 31 mai 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-11002-003-79485	10 400,58 \$	Remplacement de la réfrigération dans les arénas - Aréna de Buckingham - Refroidisseur à saumure
11-10007-004-79486	30 499,96 \$	Remplacement de la réfrigération dans les arénas – Aréna de Buckingham - Refroidisseur à saumure
04-13493	1 877,46 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 8 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-989

VENTE POUR TAXES 2011 - RETRAIT DE PROPRIÉTÉS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, en date du 8 mars 2011, a pris connaissance de la liste préparée par le trésorier des immeubles à l'égard desquels des taxes foncières sont impayées pour l'année 2009;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de signifier certains propriétaires :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ordonne le retrait des immeubles suivants de la liste de vente pour défaut de paiement des taxes foncières :

Dossiers non significés

- 5433-81-4115 000 0000
- 5630-37-3173 000 0000
- 5835-15-3892 000 0000
- 6230-27-8963 000 0000
- 6541-52-5688 020 0000
- 6541-52-5688 035 0000
- 6541-98-1753 000 0000
- 6541-98-6058 000 0000
- 6641-17-3806 000 0000
- 7641-78-4918 000 0000

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-990

AUTORISATION D'ENCHÉRIR - IMMEUBLES CIBLÉS POUR ACQUISITION LORS DE LA VENTE POUR TAXES IMPAYÉES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté, à sa réunion du 8 mars 2011, la résolution numéro CM-2011-196 qui autorise, entre autres, les représentants du Service de la gestion des biens immobiliers à enchérir et, le cas échéant, à se porter adjudicataire au nom de la Ville de Gatineau d'immeubles apparaissant à la liste des propriétés à vendre pour taxes impayées, conformément aux dispositions de l'article 536 de la Loi sur les cités et villes et de l'article 18 de la Charte de la Ville de Gatineau, et ce, suite à l'approbation d'une liste des propriétés par le comité exécutif, lors de la tenue de l'enchère publique à la salle Odyssee de la maison de la culture de Gatineau, qui débutera le jeudi 9 juin 2011 à 10 h;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande l'acquisition de l'immeuble suivant, s'il est toujours disponible lors de la vente pour taxes impayées, décrite ci-dessus, à savoir :

Matricule	Adresse
7740-84-8951	0, rue Sainte-Marthe

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise :

- les représentants du Service de la gestion des biens immobiliers à acquérir par enchère, sans dépasser le montant maximal prévu par la Charte de la Ville de Gatineau, l'immeuble suivant :

Matricule	Adresse
7740-84-8951	0, rue Sainte-Marthe

- le trésorier à puiser, à même la réserve « Acquisitions de propriétés », les sommes requises afin de donner suite à la présente. Cependant, advenant que la municipalité dispose de propriétés en cours d'année, le trésorier est autorisé à puiser cette même somme, à même les produits de disposition de propriétés de l'année courante.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-991

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2011-74 - PROMOTION ET PERMANENCE DE MADAME MANON JETTÉ AU POSTE D'ANALYSTE FINANCIER - SECTION DU BUDGET - DIVISION DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE ET DES REVENUS - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE ce comité par sa résolution numéro CE-2010-1709 en date du 10 novembre 2010, acceptait la promotion et la permanence de madame Manon Jetté au poste d'analyste financier à la Section du budget de la Division de la planification financière et des revenus du Service des finances (poste numéro FIN-BLC-073 au plan d'effectifs des cols blancs);

CONSIDÉRANT QUE madame Manon Jetté a demandé de réintégrer son statut d'employée temporaire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité abroge sa résolution numéro CE-2010-1709 en date du 10 novembre 2010 afin de réintégrer madame Manon Jetté à son statut d'employée temporaire col blanc.

Adoptée

CE-2011-992

AUTORISATION DE SIGNER LA LETTRE D'ENTENTE ENT-BLC-10-17 - SURCROÎT TEMPORAIRE DE TRAVAIL - TECHNICIEN EN GÉOMATIQUE ET CARTOGRAPHIE - URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la convention collective intervenue entre la Ville et le Syndicat des cols blancs limite la durée d'un surcroît temporaire de travail à un maximum de six mois;

CONSIDÉRANT QU'un surcroît temporaire de travail d'une durée de six mois à titre de technicien en géomatique et cartographie devait prendre fin le 30 novembre 2010 au Service de l'urbanisme et du développement durable;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de poursuivre ledit surcroît pour une période de trois mois, en raison notamment des postes toujours vacants au Service;

CONSIDÉRANT QUE le Syndicat des cols blancs est d'accord pour prolonger le surcroît :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la lettre d'entente ENT-BLC-10-17 intervenue entre la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols blancs de Gatineau, le tout selon les modalités prévues à la lettre d'entente.

Le directeur général adjoint, Gestion du territoire, la directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable et le directeur du Service des ressources humaines sont autorisés à signer la lettre d'entente ENT-BLC-10-17

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-993

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME ÉLIANA OUMET-JOURDAIN AU POSTE D'OPÉRATEUR II, GRANULATION - DIVISION DES USINES ET DU TRAITEMENT DES EAUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'opérateur II, Granulation à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-BLE-023 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame Éliana Ouimet-Jourdain au poste d'opérateur II, Granulation à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement. (poste numéro ENV-BLE-023 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le salaire de madame Éliana Ouimet-Jourdain sera établi à la classe 4 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Madame Éliana Ouimet-Jourdain est assujettie à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-41460-114 – Granulation, usine de traitement des eaux usées – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-994

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MARC-ANDRÉ MAROIS AU POSTE DE TECHNICIEN EN GÉOMATIQUE ET CARTOGRAPHIE - SECTION INFO-TERRITOIRE - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de technicien en géomatique et cartographie à la Section info-territoire du Service de l'urbanisme et du développement durable (poste numéro UDD-BLC-013 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Marc-André Marois au poste de technicien en géomatique et cartographie à la Section info-territoire du Service de l'urbanisme et du développement durable (poste numéro UDD-BLC-013 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du responsable de la Section info-territoire.

Le salaire de monsieur Marc-André Marois sera celui de la classe 8, 1^{er} échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Monsieur Marc-André Marois est assujetti à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions des articles 5.04 et 5.07 de la convention collective des employés cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-61320-112 – Section info-territoire – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-995

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR LAMINE DIOP AU POSTE DE TECHNICIEN À LA PAIE, SOUTIEN INFORMATIQUE - DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA PAIE - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de technicien à la paie, Soutien informatique à la Division de la comptabilité et de la paie du Service des finances (poste numéro FIN-BLC-078 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Lamine Diop au poste de technicien à la paie, Soutien informatique à la Division de la comptabilité et de la paie du Service des finances (poste numéro FIN-BLC-078 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne de la responsable, Paie.

Le salaire de monsieur Lamine Diop sera celui de la classe 7, 1^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Monsieur Lamine Diop est assujetti à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions des articles 5.04 et 5.07 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-13310-112 – Service des finances – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-996

ENGAGEMENT ET PERMANENCE DE MONSIEUR RICHARD CARIGNAN AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX POMPES - DIVISION DES USINES ET DU TRAITEMENT DES EAUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de préposé aux pompes à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-BLE-060 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement et la permanence de monsieur Richard Carignan au poste de préposé aux pompes à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement. (poste numéro ENV-BLE-060 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le salaire de monsieur Richard Carignan sera établi à la classe 5 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Richard Carignan a renoncé à sa période d'essai conformément aux dispositions de l'article 21.04 a) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-41530-114 – Stations de pompage – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-997*

MODIFICATION À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a procédé à une réévaluation de leurs besoins opérationnels :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter la modification suivante à la structure organisationnelle du Service des ressources humaines :

- Transférer le poste de technicienne en ressources humaines, Soutien informatique, détenu par madame Céline Langlois, situé à la classe 7 de l'échelle salariale des cols blancs au Service des ressources humaines, sous la gouverne du chef de la Section du développement organisationnel.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-112 – Service des ressources humaines – Réguliers – Cols blancs.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-998

MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR ANDRÉ LEBLANC AU POSTE D'OPÉRATEUR I, EAU POTABLE - DIVISION DES USINES ET DU TRAITEMENT DES EAUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'opérateur I, Eau potable à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-BLE-016 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation à l'essai et la permanence de monsieur André Leblanc au poste d'opérateur I, Eau potable à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement. (poste numéro ENV-BLE-016 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le salaire de monsieur André Leblanc sera établi à la classe 4 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur André Leblanc est assujéti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-41214-114 – Usine d'eau potable (Gatineau) – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-999

MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MICHEL LAFONTAINE AU POSTE D'OPÉRATEUR III, EAU POTABLE - DIVISION DES USINES ET DU TRAITEMENT DES EAUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'opérateur III, Eau potable à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-BLE-007 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation à l'essai et la permanence de monsieur Michel Lafontaine au poste d'opérateur III, Eau potable à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement. (poste numéro ENV-BLE-007 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le salaire de monsieur Michel Lafontaine sera établi à la classe 7 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Michel Lafontaine est assujéti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-41214-114 – Usine d'eau potable (Gatineau) – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-1000

MUTATION ET PERMANENCE DE MONSIEUR RICHARD SIGOUIN AU POSTE DE MAGASINIER - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de magasinier au Service des finances (poste numéro FIN-BLE-002 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de monsieur Richard Sigouin au poste de magasinier au Service des finances. (poste numéro FIN-BLE-002 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le salaire de monsieur Richard Sigouin sera établi à la classe 3 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Richard Sigouin a renoncé à sa période d'essai conformément aux dispositions de l'article 21.04 a) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-13310-114 – Service des finances – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-1001

MUTATION ET PERMANENCE DE MADAME DANIELE MORIN AU POSTE DE SECRÉTAIRE II - DIVISION DE L'APPROVISIONNEMENT - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de secrétaire II à la Division de l'approvisionnement du Service des finances (poste numéro FIN-BLC-003 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de madame Danièle Morin au poste de secrétaire II à la Division de l'approvisionnement du Service des finances (poste numéro FIN-BLC-003 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du chef de la Division de l'approvisionnement.

Le salaire de madame Danièle Morin sera celui de la classe 5, 4^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Danièle Morin est assujettie à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-13310-112 – Service des finances – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-1002

MUTATION ET PERMANENCE DE MADAME MANON GAUTHIER AU POSTE DE TECHNICIEN, SUPPORT AUX USAGERS - DIVISION DES SERVICES AUX USAGERS - SERVICE DE L'INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de technicien, Support aux usagers à la Division des services aux usagers du Service de l'informatique (poste numéro INF-BLC-016 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de madame Manon Gauthier au poste de technicien, Support aux usagers à la Division des services aux usagers du Service de l'informatique (poste numéro INF-BLC-016 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du chef de la Division des services aux usagers.

Le salaire de madame Manon Gauthier sera celui de la class 7, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Manon Gauthier a renoncé à sa période d'adaptation conformément aux dispositions de l'article 10.16 de la convention collective des cols blancs de la Ville de Gatineau. La permanence à ce poste lui sera donc accordée de plein gré suite à l'approbation de cette résolution par le comité exécutif.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-13430-112 – Informatique– Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-1003

**MUTATION ET PERMANENCE DE MADAME BRIGITTE LÉGER AU POSTE DE
COMMIS ADMINISTRATIF - DIVISION DU DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE
ET DU SOUTIEN ADMINISTRATIF - SERVICE DE POLICE**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de commis administratif à la Division du développement stratégique et du soutien administratif du Service de police (poste numéro POL-BLC-061 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de madame Brigitte Léger au poste de commis administratif à la Division du développement stratégique et du soutien administratif du Service de police (poste numéro POL-BLC-061 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du sergent aux vérifications d'antécédents judiciaires.

Le salaire de madame Brigitte Léger sera celui de la classe 3, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Brigitte Léger sera assujettie à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-21600-112 – Soutien Organisationnel – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-1004

**MUTATION ET PERMANENCE DE MONSIEUR MICHEL GAUTHIER AU POSTE
DE JOURNALIER I - DIVISION DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES
ARÉNAS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de journalier I à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-404 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de monsieur Michel Gauthier au poste de journalier I à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics. (poste numéro STP-BLE-404 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le salaire de monsieur Michel Gauthier sera établi à la classe 2 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Michel Gauthier a renoncé à sa période d'essai conformément aux dispositions de l'article 21.04 a) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-71420-114 – Entretien des parcs et aménagements – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-1005

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR DANIEL LAPOINTE AU POSTE D'OPÉRATEUR III.5, PROCÉDÉ - DIVISION DES USINES ET DU TRAITEMENT DES EAUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'opérateur III.5, Procédé à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-BLE-037 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Daniel Lapointe au poste d'opérateur III.5, Procédé à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement. (poste numéro ENV-BLE-037 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le salaire de monsieur Daniel Lapointe sera établi à la classe 7 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Daniel Lapointe est assujetti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-41410-114 – Procédés – Usine du traitement des eaux usées (Gatineau) – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-1006

PROMOTION ET PERMANENCE DE MONSIEUR MAURICE MORRISSETTE AU POSTE D'AGENT FINANCIER ET DE RECOUVREMENT - DIVISION DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE ET DES REVENUS - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'agent financier et de recouvrement à la Division de la planification financière et des revenus du Service des finances (poste numéro FIN-BLC-080 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion et la permanence de monsieur Maurice Morrissette au poste d'agent financier et de recouvrement à la Division de la planification financière et des revenus du Service des finances (poste numéro FIN-BLC-080 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne de la chef de la Section des revenus.

Le salaire de monsieur Maurice Morrissette sera celui de la classe 9, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Monsieur Maurice Morrissette est assujetti à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-13310-112 – Finances – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-1007

SOUSSION 2011 SP 057 - SERVICES PROFESSIONNELS - VÉRIFICATION PRÉEMPLOI – SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme GW Pre-Employment Screening a division of Garda Security Screening inc., 1390, rue Barré, Montréal, Québec, H3C 1N4 pour la prestation de services professionnels pour la vérification préemploi, sur la base des taux unitaires indiqués à l'offre de prix, et ce, pour une période de deux ans débutant à la date d'adjudication du contrat, avec la possibilité de le prolonger pour une période additionnelle d'une année, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 mars 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et s'étant qualifié en accumulant un minimum de 70 points au niveau de la qualité après évaluation par un comité de sélection conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CE-2008-756 en date du 14 mai 2008.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-1008

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR ÉTIENNE RONDEAU AU POSTE D'INSPECTEUR(TRICE) RÉSIDENTIEL(LE) - DIVISION RÉSIDENTIELLE - SERVICE D'ÉVALUATION

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'inspecteur(trice) résidentiel(le) à la Division résidentielle du Service d'évaluation (poste numéro EVA-BLC-044 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Étienne Rondeau au poste d'inspecteur résidentiel à la Division résidentielle du Service d'évaluation (poste numéro EVA-BLC-044 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du chef de division.

Le salaire de monsieur Étienne Rondeau sera celui de la classe 8, 2^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Monsieur Étienne Rondeau est assujetti à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions des articles 5.04 et 5.07 de la convention collective des employés cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-15100-112 - Évaluation – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juin 2011.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif